

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE**  
(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo)

**Date de parution** : septembre 2003

**La Commission**

**INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION  
AU SEIN DE L'UEMOA  
(juin 2003)**

**Evolution par rapport à mai caractérisée par :**

- Légère décélération de l'inflation dans la zone UEMOA
- Augmentation des prix des légumes frais et des fruits
- Légère hausse des prix liée à la période de soudure dans les pays du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger)

---

**Commission de l'UEMOA**  
380, Rue Agostino Néto – 01 BP 543 Ouagadougou 01  
Tél : (226) 31 88 73/74/75/76, Fax : 31 88 72

## Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace depuis le 1er janvier 1998 l'indice des prix à la consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans sept des huit Etats membres de l'UEMOA. Elle est appliquée en Guinée-Bissau depuis janvier 2003. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés.

Le niveau général des prix de la zone UEMOA a progressé de 0,4 % contre 0,5 % en mai 2003. Cette hausse a concerné tous les pays sauf le Bénin et le Sénégal (cf. tableau 1). Au niveau des types de consommation, les « Produits alimentaires, boissons et tabacs » ont enregistré la plus forte augmentation (+1,5) tandis que les prix des produits des autres types de consommation sont demeurés quasi-stables. Dans la plupart des pays, l'évolution des prix a été principalement influencée par les produits locaux et frais du secteur agricole généralement soumis à une forte saisonnalité. En glissement annuel (juin 2003 par rapport à juin 2002), le taux d'inflation est de 1,6 %. Pour ce type d'inflation, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont enregistré des taux respectifs de 3,2 % et 4,3 %.

**Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (\*)**

(\*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

PAYS	Indices pour les mois de				Variations (en %) depuis			
	juin-02	mars-03	avr-03	mai-03	juin-03	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	123,8	124,1	124,7	124,8	124,2	-0,5	0,1	0,3
BURKINA FASO	116,8	114,4	114,5	118,2	120,5	1,9	5,3	3,2
COTE D'IVOIRE	121,9	124,9	125,9	126,7	127,1	0,3	1,8	4,3
GUINEE BISSAU	nd	95,6	95,7	96,8	97,2	0,4	1,7	nd
MALI	112,6	110,9	109,9	110,0	111,4	1,2	0,5	-1,1
NIGER	119,5	114,3	114,1	114,1	116,5	2,1	1,9	-2,5
SENEGAL	108,5	109,7	109,0	108,4	108,2	-0,2	-1,4	-0,3
TOGO	119,1	114,6	115,7	118,3	118,5	0,2	3,4	-0,5
<b>UEMOA**</b>	<b>117,5</b>	<b>118,0</b>	<b>118,3</b>	<b>118,9</b>	<b>119,4</b>	<b>0,4</b>	<b>1,2</b>	<b>1,6</b>

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres. \*\* l'indice régional n'inclut actuellement pas la Guinée Bissau  
nd = non indiqué

**Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de dépenses dans l'UEMOA**

Types de consommation	Pond.	Période				Variations (en %) depuis			
		juin-02	mars-03	avr-03	mai-03	juin-03	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaire, boissons et tabac	37,87	120,6	118,6	118,8	119,8	121,6	1,5	2,5	0,8
Articles d'habillement et articles chaussants	7,71	103,0	103,6	103,4	103,8	103,8	0,0	0,2	0,7
Logement, eau, électricité et autres combustibles	13,66	114,0	119,6	118,7	118,8	118,6	-0,2	-0,8	4,1
Ameublement, équipement ménager et entretien courant	6,38	110,2	111,2	111,1	111,3	111,0	-0,3	-0,2	0,7
Santé	3,48	115,3	116,9	117,4	118,4	118,1	-0,2	1,1	2,4
Transports	9,95	125,9	127,7	128,2	127,3	126,6	-0,6	-0,9	0,5
Loisirs, spectacles et culture	3,46	104,2	105,2	105,2	105,2	105,2	0,0	0,0	1,0
Enseignement	2,43	113,9	116,8	116,9	117,0	117,0	0,0	0,2	2,7
Hôtels, cafés, restaurants	8,33	124,2	124,2	124,9	125,3	125,1	-0,2	0,7	0,7
Autres biens et services	6,73	118,1	118,5	122,8	125,3	125,1	-0,2	5,5	5,9
<b>ENSEMBLES**</b>	<b>100,00</b>	<b>117,5</b>	<b>118,0</b>	<b>118,3</b>	<b>118,9</b>	<b>119,4</b>	<b>0,4</b>	<b>1,2</b>	<b>1,6</b>

\* \*\*l'indice régional n'inclut pas actuellement la Guinée Bissau

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

## **I EVOLUTION MENSUELLE**

### **1.1. Niveau régional**

Par rapport au mois de mai 2003, le taux d'inflation mensuel en juin s'est établi à 0,4 %. Cette hausse s'explique par les hausses enregistrées au niveau des pays du Sahel : Burkina Faso (1,9 %), Mali (1,3 %) et Niger (+2,1 %). Celles-ci sont liées aux conséquences de la période de soudure. Dans les autres pays, les prix ont été quasi stables.

La rareté des légumes frais et des fruits a entraîné un relèvement du niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » de 1,5 %. Tous les autres types de consommation ont baissé ou sont demeurés stables.

### **1.2. Par pays**

**Au Bénin**, le mois de juin a été caractérisé par une baisse du niveau général des prix par rapport au mois de mai. Cette baisse qui s'est établie à 0,4 %, contre une augmentation de 0,5 % en mai, résulte principalement, d'une part, de diminutions de prix observées au niveau des types de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabacs » (-0,4 %), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-1,2 %) et « Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison » (-1,4 %) et, d'autre part, de l'augmentation des prix au niveau du type de consommation « Hôtels, cafés et restaurants » (+1,5 %). Le repli des prix au niveau du premier type de consommation est dû au fléchissement des prix des produits alimentaires, notamment les céréales non transformées, le poisson, les fruits et les autres matières grasses dont l'approvisionnement sur les marchés de Cotonou se serait amélioré.

Hors produits frais et énergie (postes volatils), l'inflation s'est établie à -0,2 %. Selon l'origine des produits, l'inflation serait à la fois due à l'évolution des produits locaux (-0,3 %) et des produits importés (0,7 %).

Sur une base annuelle, la progression des prix est de 0,4 %. Ce type d'inflation serait de 2,2 % en l'absence des postes volatils tels que ceux des produits saisonniers et de l'énergie.

**Au Burkina Faso**, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 2,0 % en juin contre 3,2 % en mai. Cette diminution de 1,2 point de pourcentage, s'explique par un repli du niveau des prix des produits alimentaires. En effet, le niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » qui avait augmenté de 10,3 % en mai se situe à 6,5% en juin. Le manque de légumes frais se poursuit et a entraîné une hausse de 31,7 % du niveau des prix de ces produits. L'observation du niveau des prix par groupe de produits indique une hausse du niveau des prix des produits frais de 12,2 % contre une baisse de 2,7 % de celui des produits énergétiques. Le niveau des prix de l'ensemble des produits hors énergie et hors produits frais recule aussi de 1,1 %. Selon la provenance des produits, la progression du niveau des prix des produits locaux s'est établi à 3,1 % contre une baisse de 0,9 % pour les prix des produits importés.

**En Côte d'Ivoire**, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,3 % en juin contre 0,6 % en mai 2003. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 1,3 % du niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac ». Celle-ci résulte des progressions de 9,7 % des prix des légumes frais, de 4,8 % de ceux des tubercules et de 4,4 % des huiles et graisses liées à la saisonnalité de ces produits. Au cours de ce mois, les prix des produits de la plupart des types de consommation sont demeurés stables à l'exception de ceux des types de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles », « santé » et « Hôtels, cafés restaurants » qui ont connu un léger repli variant entre 0,3 et 0,7 %.

Sur une base annuelle, en termes de glissement annuel, l'inflation s'est établie à 4,2 % sous l'influence des « Produits alimentaires, boissons et tabac » (6,7 %), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (6,6) et « Autres biens et services » (13,3 %).

**En Guinée Bissau**, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,4 % en juin contre 1,1 % en mai 2003. Cette évolution s'explique par l'augmentation du niveau des prix des types de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de 1,0 % ; « Produits alimentaires, boissons et tabac » de 0,6 % et « Santé » de 0,5 %. Pour le premier type de consommation, la hausse des prix est due à celle des autres combustibles. La hausse des prix des services de santé résulte d'une augmentation des prix des médicaments traditionnels. Enfin, pour les produits alimentaires, la hausse de 13,4 % du niveau des prix des légumes frais est principalement à l'origine de l'augmentation du niveau des prix.

Hors mis les postes volatils (produits frais et énergie), l'inflation se situe à -0,2 %. Les produits locaux en enregistrant une progression de 0,8 % de leurs prix contre 0,0 % pour les produits importés seraient les principaux déterminants de l'évolution du niveau général des prix au cours du mois de juin.

**Au Mali**, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 1,2 % en juin à contre 0,1 % en mai. Cette hausse résulte essentiellement de l'augmentation de 2,8 % du niveau des prix du type de consommation « produits alimentaires, boissons et tabac ». Cette évolution serait liée à la rareté des légumes frais sur les étals des marchés de Bamako. Les prix de ces produits ont progressé de 30,2 %. Les travaux champêtres seraient la principale cause. Les céréales non transformés et les produits de pêche ont subi respectivement une hausse de prix de 2,6 % et de 4,5 %. L'augmentation du niveau des prix des types de consommation « Santé » et « Loisirs, spectacles et cultures » a été moindre par rapport à celle des produits alimentaires.

Sur une base annuelle, le niveau général des prix a baissé de 1,1 % principalement sous l'influence des produits alimentaires.

**Au Niger**, les prix à la consommation ont progressé de 2,1 % contre une stabilité au cours du mois précédent. Cette évolution est essentiellement imputable aux prix des produits frais (+7,9 %). Hors produits frais et énergie (postes volatil de l'indice), l'inflation serait de 0,3 %. Une analyse de l'inflation basée sur l'origine des produits indique que celle-ci est du fait des prix de produits locaux qui ont progressé de 3,9% contre une baisse de 0,6 % pour les produits importés. Les produits du secteur primaire qui regroupe l'essentiel des produits frais et locaux ont fortement influencé le niveau général des prix. Leurs prix ont augmenté de 10,9 % contre, respectivement, 0,0 % et 0,4 % pour le secondaire et le tertiaire.

L'analyse selon les types de consommation indique que les « Produits alimentaires, boissons et tabacs » (+4,7 %) ont fortement influencé l'évolution du niveau général des prix sous l'effet des hausses enregistrées par la plupart des prix des produits alimentaires, notamment, ceux des légumes frais (+44,2 %), des fruits (+12,8 %), des condiments (+107 %) et poissons (+7,1 %). Ces augmentations qualifiées de traditionnelles sont liées à la saisonnalité des produits. Cette influence du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabacs » a été atténuée par la baisse des prix des « transports » (-2,0 %) liée à celle de des prix carburants et lubrifiants (-5,2 %).

**Au Sénégal**, le taux d'inflation mensuel s'est établi à -0,2 % en juin contre -0,6 % en mai 2003. La détente des prix amorcée depuis janvier 2003 s'est poursuivie en juin 2003. Elle s'explique essentiellement en juin par un recul du niveau des prix des types de consommation « Transports », (1,5 %) « Autres biens et services » (1,1 %) et « Ameublement, équipement ménager » (0,3 %). Le type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » enregistre une hausse de prix de 0,1 % due à l'augmentation des prix des légumes frais de 6,5%. L'observation des prix par groupe de produits indique une augmentation du niveau des prix de 1,1 % des produits frais contre une baisse des produits énergétiques de 2,0 %. Le niveau des prix de l'ensemble des produits hors énergie et hors produits frais s'établit à -0,3 %. Selon la provenance, on enregistre une baisse des produits importés de 0,7 % contre une hausse de 0,1 % des produits locaux.

**Au Togo**, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,2 % contre 2,2 % en mai 2003. Cette hausse s'explique par le relèvement du niveau des prix des types de consommation « Hôtels, café et restaurants » de 0,9 % et « Produits alimentaires, boissons et tabac » de 0,5 %. La baisse des prix du premier type cité est due à un relèvement du niveau des prix des services de restauration. Quant aux « Produits alimentaires, boissons et tabac », la hausse provient essentiellement de l'augmentation du niveau des prix des légumes frais. L'observation des prix par groupes de produits fait ressortir une hausse des produits frais de 1,1 % contre une baisse des prix des produits énergétiques. L'ensemble des produits hors énergie et produits frais enregistre aussi une baisse de 0,3 %. Le niveau des prix des produits importés recule de 0,7 % contre une hausse de 0,1 % de celui des produits importés.

## **II EVOLUTION ANNUELLE**

En glissement annuel, le taux d'inflation s'est établi à 1,6 % accusant ainsi une légère décélération par rapport au mois de mai 2003 (1,9 %). Il varie de 4,3 % en Côte d'Ivoire à -2,5 % au Niger. S'agissant des types de consommation, la progression de l'inflation au cours du mois de juin 2003 est imputable aux types de consommation « Autres biens et services » (5,9%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,1 %). Les prix des produits du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » n'a été que de 0,8 %.

Le taux d'inflation annuel moyen, calculé sur la base des douze derniers mois, s'est établi à 2,2 % contre 2,3 % en mai 2003. Par rapport à la norme communautaire de 3,0 %, hormis la Côte d'Ivoire (3,5), les autres

pays de l'UEMOA ont un taux conforme à cette norme communautaire (cf. tableau 3 ci-dessous). Il faut cependant souligner que le Bénin, le Burkina Faso et le Mali ont des taux très élevés qui varient entre 2,4 et 2,5 %. Si la tendance se poursuit ces pays pourraient ne pas pouvoir respecter la norme de 3 % d'inflation.

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par pays

<b>Pays</b>	Moyenne de la période de juillet 2001 à juin 2002 (1)	Moyenne de la période de juillet 2002 à juin 2003 (2)	Variation (2)/(1) en %
Bénin	120,7	123,6	2,4
Burkina Faso	112,9	115,7	2,5
Côte d'Ivoire	119,9	123,5	3,5
Mali	109,6	112,3	2,5
Niger	115,2	115,6	0,3
Sénégal	109,3	110,0	0,6
Togo	115,3	115,5	0,2
<b>UEMOA*</b>	<b>115,3</b>	<b>117,8</b>	<b>2,2</b>

\* hors données de la Guinée Bissau

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

<b>Type de consommation</b>	Moyenne de la période de juillet 2001 à juin 2002	Moyenne de la période de juillet 2002 à juin 2003	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires, boissons et tabac	116,2	119,5	2,9
Articles d'habillement et articles chaussants	104,6	103,6	-0,9
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	113,0	117,2	3,7
Ameublement, équipement ménager et entretien C.	109,8	110,9	1,0
Santé	113,2	117,0	3,4
Transports	124,6	126,2	1,3
Loisirs, spectacles et culture	105,1	104,9	-0,1
Enseignement	113,8	115,9	1,9
Hôtels, cafés, restaurants	123,7	123,7	0,0
Autres biens et services	114,9	120,0	4,5
<b>Ensemble*</b>	<b>115,3</b>	<b>117,9</b>	<b>2,2</b>

\* hors données de la Guinée Bissau

## Graphiques

